



CLUB NAUTIQUE DE GIFFAUMONT

Port de Giffaumont
51290 – GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Club affilié à la Fédération Française de Voile, n° 51006 - Ligue 19,
Label Voile Loisir depuis 2001
Agrément Jeunesse et Sport n° 81 M 4
Code Ministère des Sports 05103ET0085



AVIS DE COURSE

L'ESTIVALE

Samedi 17 et dimanche 18 juillet 2010

LAC DU DER-CHANTECOQ

Organisée par le Club Nautique de Giffaumont

1 – REGLES APPLICABLES

- 1.1. Les Règles de Course à la voile ISAF (RCV) 2009-2012,
- 1.2. Les Règles d'Équipement pour les Voiliers, (consultables sur le site Internet de la FFV)
- 1.3. Les prescriptions de la FFVoile, (site Internet FFV)
- 1.4. Les Règles de courses de la Classe HN., (guide 2009 Formule HN France)
- 1.5. Le Règlement de police du Lac, (tableau d'affichage du Club-House)
- 1.6. Les Règles de Classes.
- 1.7. Le présent Avis de Course, (tableau d'affichage officiel de la régata)
- 1.8. Les Instructions de Course type Habitables 2009-2012 (tableau d'affichage officiel de la régata)
- 1.9. Les Annexes aux Instructions de Course, (remises à chaque concurrent au moment des inscriptions et affichées)

3 - ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

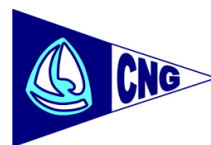
- 3.1. La régata est ouverte à tous les voiliers habitables monocoques des classes **A, B, C, D, E, L, R, micro et Open 500**.
- 3.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidents en France, au moment de l'inscription présenteront leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et l'autorisation parentale pour les mineurs. Un certificat médical de non contre indication à la pratique de la voile pourra remplacer le cachet médical.
- 3.3. Les skippers présenteront en plus, l'autorisation de port de publicité éventuelle du bateau. Le certificat de jauge ou de conformité pourra leur être demandé.
- 3.4. Les concurrents étrangers non licenciés à la FFVoile devront justifier de leur appartenance à une autorité nationale membre de l'ISAF, et présenter une attestation d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million Euro.

4 – DROITS A PAYER

Les droits requis à l'inscription sont de **15 € 00** par bateau, plus **22 € 00** par personne pour la participation au repas des équipages.

5 – INSCRIPTIONS

Les inscriptions avec le nombre de personnes désirant participer au repas des équipages devront parvenir au Club Nautique de Giffaumont pour le **05 juillet 2010**, Par tous moyens de votre choix (indispensable pour la bonne organisation)



6 – PROGRAMME

- 6.1. Samedi 17 juillet 2010
de 13 h 00 à 15 h 00: confirmation des inscriptions.
15 h 00: à disposition du Comité de course (briefing)
15 h 45: 1er signal d'avertissement, courses à suivre.
20 h 00: pot de l'amitié.
21 h 00: repas des équipages avec animation.
- 6.2. Dimanche 18 juillet 2010
09 h 30: à disposition du Comité de course (briefing)
10 h 15: 1er signal d'avertissement, parcours côtier.
14 h 00: retour à terre, (à titre indicatif)
16 h 00: au plus tôt si possible, résultats et pot de l'amitié.

9 – LES PARCOURS

Course croisière disputée au handicap, parcours mixtes [côtier(s) et/ou construit(s)] seront précisés en annexe des instructions de courses.

11 - CLASSEMENT

- 11.1. Le nombre de courses devant être validées pour valider l'épreuve est de UNE.
11.2. TROIS courses validées devront être courues pour retirer le plus mauvais résultat.
11.3. Application du système de points à minima.
11.4. Le classement sera établi selon la formule temps sur distance avec application du CVL.
11.5. Les classements seront établis par classe de bateau, avec départs décalés, à condition d'avoir douze bateaux par classe. A défaut de douze bateaux par classe il sera procédé à des regroupements de classes et ce, jusqu'au regroupement toutes classes confondues si nécessaire. Chaque classement comportera au moins douze bateaux.

12 – COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

13 – PRIX

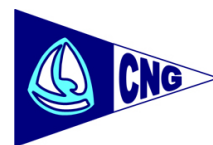
Les meilleurs équipages seront récompensés par des coupes remises aux trois premiers de chaque classement.

14 – DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs risques, conformément à la règle 4 des RCV, « Décision à courir ». L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, ou après la régata.

15 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le **Club Nautique de Giffaumont**.



FICHE D'INSCRIPTION REGATE « L'ESTIVALE »

A retourner pour le 04 juillet 2010 au plus tard au :

Club Nautique de Giffaumont

Port de Giffaumont

51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Numéro de voile : Nom du Bateau :
Type de bateau : Classe: :
Groupe Brut : Groupe Net :
SKIPPER N° licence FFV : Nom et Prénom :
Sexe : Date de naissance :
N° de club : N° de ligue :
Nom de club :

Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Télécopie :
Portable : E-Mail :

COEQUIPIERS

N° licence FFVoile	NOM et Prénom	Date de naissance	Club

FRAIS D'INSCRIPTION

Droits d'inscription : 15 € par bateau : **15 €**
Participation au repas des équipages : 22 € par personne :
TOTAL :

Je déclare avoir pris connaissance des différents règlements régissant cette épreuve, et les accepter sans réserve et notamment qu'il appartient à chaque concurrent, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course.

A....., le

Signature du chef de bord